

terre#14d'agglo

JUILLET 2025



+
TOUTES LES INFOS
SUR LA TARIFICATION
INCITATIVE
p.16

ZOOM SUR...

MIEUX TRIER, MIEUX VALORISER

Le biodéchet au cœur du changement



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER



CAPSO



aggloCAPSO



aggloCAPSO

www.ca-psy.fr



Le 1^{er} décembre 2012, pose symbolique de la première pierre de Sceneo, un équipement emblématique de l'agglomération porté par Joël Duquenoy.

Joël Duquenoy, un bâtisseur au service du territoire

Au mois d'avril dernier, Joël Duquenoy, président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, nous a quitté. Son départ laisse un vide immense, tant pour ses proches que pour l'ensemble de notre territoire.

En avril 2025, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer perdait son président, Joël Duquenoy, homme de conviction et bâtisseur infatigable, qui a marqué durablement notre territoire. Élu dès l'âge de 25 ans, il a su porter avec passion les communes qu'il a dirigées, d'abord Laires puis Arques, avant d'assumer de nombreuses responsabilités à l'échelle départementale et locale. Joël Duquenoy a toujours mis son énergie au service de l'intérêt général. Fidèle à ses valeurs

de proximité, d'écoute et de dialogue, il a su rassembler les forces vives autour d'une vision ambitieuse pour le l'agglomération. À travers ses mandats, il a toujours oeuvré pour un développement équilibré, durable et innovant de notre territoire. Son engagement passionné et ses nombreuses réalisations, de la médiathèque d'Arques au complexe SCENEO, en passant par la maison du marais ou l'incinérateur Flamoval, ont contribué à dynamiser notre agglomération pendant plus de quinze ans.

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer salue l'action de Joël Duquenoy et affirme sa volonté de poursuivre son engagement avec la même volonté de bâtir, ensemble, un avenir à la hauteur de ses ambitions pour le territoire.

1977 - 1995

Élu maire de Laires, sa commune natale.

1995 - 2001

Adjoint aux finances, de la ville d'Arques

1999 - 2010

Président du Syndicat Mixte Lys Audomarois

2001 - 2008

Élu maire d'Arques

2004 - 2014

Président de l'Association des maires du Pas-de-Calais

2008 - 2014

Réélu maire d'Arques et Président de la CASO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer)

2008 - 2014

Président de l'Agence d'Urbanisme

2010 - 2014

Président du Syndicat Mixte Flandre Morinie

2014 - 2025

Conseiller municipal de la ville d'Arques

2020 - 2025

Président de la CAPSO

2020 - 2025

Président de l'Agence d'Urbanisme

2021 - 2025

Président du Centre de Gestion du Pas-de-calais



Un nouveau chapitre, dans la continuité de l'engagement

Ce printemps 2025 a été marqué par la disparition de Joël Duquenoy. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de lui succéder à la présidence de la CAPSO. Cette responsabilité, je la prends avec la volonté de poursuivre le cap qu'il avait fixé à l'horizon 2025, dans un esprit de continuité mais aussi avec l'envie d'ouvrir un nouveau chapitre, fidèle à ses valeurs : proximité, ambition et action.

Dans ce numéro, vous découvrirez plusieurs sujets au cœur de nos priorités. La gestion des déchets évolue avec le déploiement de nouveaux dispositifs de compostage pour les biodéchets, accessibles à tous. Dans la continuité de cette dynamique, la tarification incitative sera mise en place dès 2026. L'objectif est d'encourager le tri, de réduire les déchets et d'accompagner chacun vers des pratiques plus durables.

Autre temps fort de cette édition : le lancement de "Welcomer", la nouvelle marque territoriale du Pays de Saint-Omer. Elle a pour ambition de donner un nouvel élan à notre territoire, en le faisant mieux connaître, en valorisant ses talents et en renforçant son attractivité.

Enfin, ce magazine est l'occasion de rappeler que la CAPSO agit chaque jour à vos côtés, avec l'aide à la création d'entreprise, l'accès à la culture dès le plus jeune âge ou encore des dispositifs en faveur de la santé environnementale. Des actions quotidiennes qui permettent de rester un territoire attractif et proche de ses habitants.

Bonne lecture chers habitants de la CAPSO.

Laurent Denis

Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer

"La gestion des déchets évolue avec le déploiement de nouveaux dispositifs de compostage"



INTERVIEW

"Être fidèle à l'esprit de Joël Duquenoy tout en préparant l'avenir"

Entretien avec Laurent Denis, nouveau président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

Vous venez d'être élu président de la CAPSO, dans des circonstances particulières. Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

C'était un poste difficile à prendre dans un tel contexte. J'ai toujours une pensée pour Joël, car c'est en grande partie grâce à lui que je suis ici aujourd'hui. C'était un challenge, mais aussi une volonté de sa part que je lui succède à la tête de la CAPSO. J'ai été soutenu dans cette démarche par mes

collègues premiers vice présidents, qui m'ont encouragé à me lancer pour prendre ce poste.

Quels seront vos premiers chantiers ?

Nous nous inscrivons pleinement dans la continuité de la feuille de route établie par Joël Duquenoy. Il avait tout construit pour 2025, le budget était préparé, et les grands projets déjà engagés. On est là pour continuer dans le même sens et poursuivre cette dynamique. Parmi les premiers

chantiers majeurs figurent la mise en œuvre de la tarification incitative pour la collecte des déchets ménagers ainsi que le développement des stations de mobilité, qui proposent des solutions pour se déplacer sans utiliser sa voiture.

Vous parlez de continuité, mais avez-vous aussi des envies de changement ?

Oui, bien entendu. L'un des axes d'évolution que je souhaite porter concerne la communication. La CAPSO propose de nombreux services de proximité et il nous appartient de mieux les faire connaître.

Vous avez lancé la marque de territoire "Welcomer" (voir p.18) Pourquoi avoir lancé cette marque ?

L'idée est de redonner un coup de boost au territoire en renforçant l'attractivité du Pays de Saint-Omer. Il est essentiel que notre territoire soit mieux identifié, tant par ses propres habitants que par ceux de la région et au-delà. À travers "Welcomer", nous voulons valoriser les richesses locales, le dynamisme des initiatives, et mettre en lumière l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à destination des porteurs de projets. Nous avons le savoir-faire, il faut le faire-savoir !

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants du Pays de Saint-Omer ?

La CAPSO est une structure au service de ses habitants. À travers les Maisons de la CAPSO par exemple, nous facilitons leurs démarches et leur accès aux services publics. Par ailleurs, nos élus sont mobilisés sur l'ensemble des thématiques clés — comme l'eau, les transports — pour accompagner les maires et les habitants et répondre concrètement aux besoins du territoire.

Un nouvel exécutif pour poursuivre le mandat communautaire

Aux côtés du Président Laurent Denis, 14 Vice-Président(e)s et 11 Conseiller(e)s délégué(e)s ont été élus le 17 avril dernier pour conduire l'action communautaire jusqu'à la fin du mandat, prévue en avril 2026.

PRÉSIDENT



LAURENT DENIS
Président

1ERS VICE-PRÉSIDENTS



JEAN-CLAUDE DISSAUX
Chargé de la politique de l'eau, de l'assainissement, et planification des mobilités



ALAIN MÉQUIGNON
Chargé des finances, des affaires juridiques et de l'aménagement du territoire



JEAN-PAUL LEFAIT
Chargé du développement social, du CIAS et de l'économie sociale et solidaire



CHRISTIAN COUPEZ
Chargé du sport, de la jeunesse et de la politique de la ville

VICE-PRÉSIDENTS



BRUNO HUMETZ
Chargé des ressources humaines, de l'insertion professionnelle et de l'emploi



PATRICK BÉDAGUE
Chargé des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et de l'accompagnement des communes rurales



BENOIT ROUSSEL
Chargé de la stratégie numérique et du transport durable



PATRICK TILLER
Chargé du Commerce, et de l'artisanat, et de l'accompagnement de la création d'entreprises



PIERRE EVRARD
Chargé de l'habitat et du renouvellement urbain



CÉLINE-MARIE CANARD
Chargée de la santé et des relations avec les collectivités



HERVÉ DUPONT
Chargé de la transition écologique et environnementale



BRIGITTE MERCHIER
Chargée de la culture



DIDIER RYS
Chargé de la formation/enseignement supérieur et des relations internationales



FRÉDÉRIC SABLON
Chargé des travaux, grands projets

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



JEAN-MICHEL BOUHIN
Conseiller délégué en charge de la sécurité, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



SOPHIE WAROT
Conseillère déléguée en charge du tourisme



FRANCIS MARQUANT
Conseiller délégué en charge de la stratégie budgétaire et de l'évaluation des politiques communautaires



FRANÇOISE VASSEUR
Conseillère déléguée en charge de la politique des déchets et de l'économie circulaire



PASCAL DANVIN
Conseiller délégué en charge de la gestion patrimoniale des bâtiments communautaires



ALAIN MASSEZ
Conseiller délégué en charge de la GEMAPI, de la résilience et de la régie eau



DELPHINE DUWICQUET
Conseillère déléguée en charge de la petite enfance et de l'action culturelle



ALAIN TELLIER
Conseiller délégué en charge des actions de mutualisation, des recrutements et des actions de prévention en matière de ressources humaines



JACQUELINE DUMETZ
Conseillère déléguée en charge du suivi du Contrat local de santé



JEAN-LUC DEMAIRE
Conseiller délégué en charge du suivi des équipements sportifs et des pratiques aquatiques



CHRISTINE VANDESTEENE
Conseillère déléguée en charge du CIAS et des actions de citoyenneté

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

est ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

2, rue Albert Camus,
CS 20 079 / 62968 Longuenesse
03 74 18 20 00 / contact@ca-pso.fr

SERVICES AU QUOTIDIEN

↳ Collecte des déchets ménagers

Un signalement ou une demande à faire ?

www.ca-pso.fr/services/dechets

0 800 676 053 Service & appel
gratuits

MAISONS DE LA CAPSO

↳ Fauquembergues, Énerlya
30, avenue Roland Huguet
03 74 18 20 03

↳ Théroouanne, Maison de la Morinie
6, place de la Morinie, Théroouanne
03 74 18 20 04

↳ Eperlecques, Espace France Services
5, la Place
03 74 18 23 51

↳ Saint-Omer, Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre
03 21 98 40 88

↳ Aire-sur-la-Lys, Pôle social cantonal
33, rue de Saint-Omer
03 21 39 18 97



RETROUVEZ L'OFFRE
COMPLÈTE DES
ÉQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE LA CAPSO :

geo.ca-pso.fr

ARQUES | AIRE-SUR-LA-LYS | AUDINCHUN | AVROULT |
BAYENGHEM-LEZ-EPERLECQUES | BEAUMETZ-LÈS-AIRE |
BELLINGHEM | BLENDÉCQUES | BOMY | CAMPAGNE-LEZ-
WARDRECQUES | CLAIRMARAI | COYECQUES | DELETTES |
DENNEBROEUCQ | ECQUES | ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE |
EPERLECQUES | ERNY-SAINT-JULIEN | FAUQUEMBERGUES |
FEBVIN-PALFART | FLÉCHIN | HALLINES | HELFAUT |
HEURINGHEM | HOULLE | LAIRES | LONGUENESSE |
MAMETZ | MENTQUE-NORTBECOURT | MERCK-SAINT-
LIÉVIN | MORINGHEM | MOULLE | NORDAUSQUES | NORT-
LEULINGHEM | QUIESTÈDE | RACQUINGHEM | RECLINGHEM |
RENTY | ROQUETOIRE | SAINT-AUGUSTIN | SAINT-
MARTIN-LEZ-TATINGHEM | SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM |
SAINT-OMER | SALPERWICK | SERQUES | THÉROUANNE |
THIEMBRONNE | TILQUES | TOURNEHEM-SUR-LA-HEM |
WARDRECQUES | WITTES | WIZERNES | ZOULAFQUES

14

ZOOM SUR...

MIEUX TRIER, MIEUX VALORISER

Le biodéchet au cœur du changement



08

LE FIL DE L'ACTU

Inondations

Fin du dispositif "Mieux Reconstruire
Après Inondations"

CLEA 2025

Une résidence artistique inédite
au cœur de la Petite Enfance

10

ÉCONOMIE

Programme LEADER du Pays de Saint-Omer :
créer son entreprise en milieu rural

12

FONDS DE CONCOURS

Trois commerces 100% locaux
à Campagne-lez-Wardrecques

18

DÉCRYPTAGE

Welcomer : Le Pays de Saint-Omer
ouvre grand ses portes





Clôture du Contrat Local d'Éducation Artistique,
à la Motte Castrale à Saint-Omer, le 28 mai 2025

20

CURIOSITÉ DE TERRITOIRE

Ouverture du Moulin Mannessier
de Fauquembergues



22

AGENDA : EXPOSITIONS, CONCERTS, SPECTACLES...

terred'agglo #14 juillet 2025

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer
2, rue Albert Camus | 62968 Longuenesse | 03 74 18 20 00

Directeur de la publication : Laurent Denis

Rédactrice en chef : Claire Miersman

Rédaction : Louise Beaumont, Florian Duponchelle

Conception graphique et mise en page : Louise Beaumont, Florian Duponchelle

Photos : © CAPSO sauf mentions contraires / couverture : Adobe Stock

Impression : Nord Imprim, 59114 Steenvoorde

Tirage : 48 000 exemplaires

ISSN : 2779-0746



Contacter la rédaction :
communication@ca-pso.fr



+ d'infos sur le site :
www.ca-pso.fr



Rejoignez notre
page Facebook :
AggloCAPSO



Suivez-nous sur TikTok :
AggloCAPSO



Partagez vos photos
sur l'Instagram de l'agglo :
AggloCAPSO



Découvrez notre
nouvelle série "Cap sur..."
et explorez les équipements
et les services de la CAPSO !



HABITAT

**NOUVELLE PARUTION :
LE FOCUS « AMÉNAGER
AVEC L'EAU »**

L'Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure vous partage la toute nouvelle publication de la collection « Focus » du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer.

Cette publication intitulée « Aménager avec l'eau » de la collection "Focus" met en lumière l'enjeu fondamental que représente l'eau dans les projets d'aménagement durable. Face aux défis du changement climatique, la prise en compte de cette ressource se révèle à la fois comme une nécessité, une opportunité de renforcer la résilience des territoires, et une obligation réglementaire.



➤ **Télécharger la publication :** <https://www.aud-stomer.fr/ressource/focus-amener-avec-leau/>

En savoir plus

➤ Disponible gratuitement en format papier, à l'Agence du Pays de Saint-Omer, la Maison du Patrimoine de Saint-Omer et la Maison de l'archéologie de Théroutte.

INONDATIONS

**Fin du dispositif "Mieux
reconstruire après inondations"**

Le dispositif « Mieux Reconstruire Après Inondations » (MIRAPI), mis en place par l'État pour protéger les habitations, prendra fin au 1^{er} septembre 2025.



© Eden 62

Il y a environ un an et demi, le Nord et le Pas-de-Calais étaient frappés par des inondations d'une ampleur inédite. Sur le territoire de la CAPSO, 47 communes étaient reconnues en état de catastrophe naturelle et plus de 3000 habitations ont été touchées.

Suite à ces événements, l'État a déployé, en février 2024, le dispositif « Mieux Reconstruire Après Inondations » (MIRAPI). Ce dispositif s'engage dans la réalisation de diagnostic de vulnérabilité des habitations pour accompagner les sinistrés dans la protection de leur habitation. Il a ainsi permis de réaliser ou d'engager les travaux individuels de réduction de vulnérabilité de plus de 1800 sinistrés, dans le Pas-de-Calais.

Ce dispositif exceptionnel de soutien financier bonifié par l'État arrivera à son terme au 1^{er} septembre 2025. Il ne reste donc que quelques semaines pour déposer un dossier de demande ou demander un diagnostic préalable.

En savoir plus

Pour connaître la démarche à effectuer, contactez le syndicat dont votre commune est adhérente ➔

SmageAa

Communes adhérentes : Arques, Avroult, Bayenghem lez Eperlecques, Blendecques, Clairmarais, Eperlecques, Fauquembergues, Hallines, Helfaut, Houille, Longuenesse, Mentque Nortbécourt, Merck-Saint-Liévin, Moringhem, Mouille, Nort-Leulinghem, Renty, Saint-Martin-d'Hardinghem, Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Saint-Omer, Salperwick, Serques, Thiembroune, Tilques, Wizernes

➤ Contact

Demande possible par internet, téléphone et mail :

www.smageaa.fr/diagnostic-inondation/
Tél : 03 21 88 98 21

Mail : reduction.vulnerabilite@smageaa.fr

SYMSAGEL

Communes adhérentes : Audincourt, Beaumetz-les-Aire, Campagne-les-wardrecques, Delettes, Dennebroeucq, Ecques, Enquin-lez-guinegatte, Erny-saint-Julien, Febvin-Palfart, Flechin, Laires, Racquinghem, Roquette, Coyecques, Inghem, Mametz, Quiestede, Saint-Augustin, Théroutte, Aire-sur-la-Lys, Wardrecques, Wittes, Heuringhem, Bomy

➤ Contact

Demande par mail : diag.bati@sage-lys.net
Téléphone : 03 61 40 00 60

SYMVAHEM

Communes adhérentes : Nordausques, Tournehem-sur-la-Hem, Zouafques

➤ Le SMAGEAa interviendra pour le compte de ces communes

LE FIL DE L'ACTU

ACTION CULTURELLE

CLEA 2025 : Une résidence artistique inédite au cœur de la Petite Enfance



Depuis 2015, la CAPSO, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France et le Rectorat de Lille collaborent autour des Rencontres Artistiques dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA).

L'objectif est de sensibiliser chacun, quel que soit son âge ou son rapport au processus de création artistique. Ces résidences permettent de développer l'esprit critique, de réduire les inégalités d'accès à la culture, et de créer du lien social. Chaque projet est l'occasion d'une aventure collective, où les gestes artistiques sont co-construits à partir des échanges entre artistes, habitants, professionnels et structures du territoire.

Une résidence inédite dédiée à la Petite Enfance

Cette année, une Mission d'Appui Artistique (MIAA) consacrée à la Petite Enfance a été lancée. Ce choix répond à une volonté de renforcer les liens entre les professionnels, les familles et les enfants, à travers une pratique d'éveil artistique dès le plus jeune âge.

Pendant quatre mois, l'artiste Charlotte Lanselle est intervenue dans 13

structures partenaires dont les Relais Petite Enfance et les crèches de la CAPSO. Au total, 1091 personnes ont participé à la résidence : enfants, parents et professionnels de la petite enfance et de l'éducation avec trente-six interventions menées entre février et mai 2025 comme des explorations sensorielles dans le but de renforcer l'éveil culturel des enfants.

Parmi les moments forts, la performance *Par Vents et Marées*, présentée à la Chapelle des Jésuites à Saint-Omer, en catimini, a offert un voyage sensoriel autour du souffle, du son, du geste et de la navigation.

Cette résidence a également permis de rapprocher les structures de la petite enfance et les écoles maternelles, facilitant la construction de passerelles éducatives et artistiques. Elle a également contribué à renforcer la place de l'art dans les premières années de vie, en affirmant son rôle dans le développement des enfants et dans la création de liens entre les adultes qui les accompagnent tout en plaçant la sensibilité, le partage et l'expérimentation au cœur du quotidien des tout-petits.

EXPOSITION



EXPO HORS-LES-MURS DU MUSÉE SANDELIN : FRANÇOIS CHIFFLART, L'INDOMPTABLE

À l'occasion des 200 ans de sa naissance, le musée Sandelin propose une grande exposition sur un artiste audomarois : François Chiffart (1825-1901).

Organisée en partenariat avec la Maison Victor Hugo de Paris, cette exposition prend la forme d'une rétrospective sur la vie et l'œuvre de cet artiste indomptable qu'a été le graveur et illustrateur audomarois François Chiffart. En raison de son anticonformisme, il n'a pas mené la carrière de peintre d'histoire à laquelle le destinait son Grand prix de Rome, mais il a su révéler tout son génie dans le noir et blanc à travers la gravure. L'exposition met également en avant l'influence de Victor Hugo sur l'œuvre de François Chiffart et l'admiration mutuelle que ces deux artistes se portaient.

En écho à cette rétrospective, une exposition hors-les-murs s'installera à Enerlya à travers une sélection de peintures et de plus de vingt gravures exceptionnellement sorties des réserves, retrace le parcours atypique d'une figure hors-normes.

• EXPOSITION

Au Musée Sandelin à Saint-Omer
> Jusqu'au 28 août 2025

• HORS-LES-MURS

À Enerlya Fauquembergues
> Du 23 juillet au 18 août 2025

➤ www.musees-saint-omer.fr

////////// CRÉATION D'ENTREPRISES

CRÉER SON ENTREPRISE EN MILIEU RURAL

Le 30 avril dernier, une soixantaine de personnes s'est réunie au Hangar d'Enquin-lez-Guinegatte pour la Rencontre « Entreprendre en ruralité », avec le programme LEADER du Pays de Saint-Omer.



C'est dans le "Hangar", un corps de ferme restauré en studio photo par l'enguinegattois Iannick Henneuse, que s'est déroulé l'événement. Un lieu atypique qui constitue un bel exemple de ce qui est possible de créer en milieu rural. Car c'était là tout l'enjeu de cette rencontre : montrer aux participants qu'il est possible de faire émerger un projet dans leur village, en s'appuyant sur les ressources de leur terroir.

« Penser multi-activités », « croire en soi »... Tout au long de la matinée, les participants ont échangé avec des référents et bénéficié de conseils concrets pour poser les premières bases de leur projet. Des tables rondes et des témoignages inspirants ont rythmé cette journée, favorisant les mises en réseau et l'émergence d'idées.

Organisée en partenariat avec l'association La Chartreuse de Neuville, qui porte la fondation pour la rénovation du célèbre monument historique situé à Neuville-sous-

Montreuil, celle-ci a démontré que rénover le patrimoine peut créer de l'activité mais aussi de l'emploi en milieu rural. Lauréate nationale du programme « Entreprendre la ruralité », elle accompagne aujourd'hui des projets ancrés dans la rénovation du bâti, les circuits courts et l'économie locale.

UN ÉVÉNEMENT PORTÉ PAR LE PROGRAMME "LEADER"

Le programme de subventions européennes LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), doté de plus d'un million d'euros pour la CAPSO et la CCPL, soutient des projets ruraux en faveur de l'alimentation durable, de la mobilité décarbonée, des transitions économiques, du commerce de proximité et du tourisme local.



En savoir plus 

Programme LEADER
www.ca-pso.fr (mon quotidien > développement économique)

////////// INNOVATION

"Mission Entreprendre" Faites décoller vos projets !

25 000€ de dotations à la clé et un accompagnement personnalisé.



Booster la création et le développement d'entreprises, c'est tout l'enjeu de la troisième édition du concours "Mission Entreprendre". Porté par la CAPSO, la Communauté de communes du Pays de Lumbres et la PEPSO, le concours s'adresse à tous les porteurs de projets du Pays de Saint-Omer. Trois catégories sont proposées : « J'ai un projet », « Émergence » et « Primo Innovation Développement ». Un prix « Coup de cœur » viendra également récompenser un projet remarqué par le jury avec en bonus deux jours de coaching personnalisés. Au total, sept lauréats seront récompensés et se partageront des dotations allant de 2000€ à 4500€. Les porteurs de projets peuvent déposer leurs candidatures sur le site internet (*voir ci-dessous*). Les candidats auront ensuite l'opportunité de participer à une semaine d'ateliers pratiques, du 22 au 26 septembre. Au programme : étude de marché, stratégie commerciale, faisabilité financière, et entraînement au pitch. De quoi transformer une bonne idée... en entreprise solide !



Infos et inscription
sur www.welcomer.fr

➤ Dépôt des candidatures du 2 juin au 5 septembre

LE FIL DE L'ACTU



////////// ENVIRONNEMENT

QUAND L'EAU NOUS UNIT... JUSQU'À L'UNESCO

Le 11 mars dernier, l'Unesco a désigné Réserve de Biosphère le marais audomarois, les vallées de l'Aa, de la Hem et la Flandre. Un territoire qui couvre désormais 111 communes.

C'est l'histoire d'une goutte de pluie tombée sur le mont Vert à Alquines. Selon la pente, elle rejoint la vallée de l'Aa ou de la Hem, avant de converger dans les eaux du marais audomarois. Ce lien entre paysages, villages, rivières, habitants, savoir-faire et activités vient d'être reconnu à l'échelle mondiale.

L'Unesco a officiellement désigné la Réserve de biosphère marais audomarois – Aa – Hem – Flandre, élargissant celle reconnue en 2013 autour du marais audomarois. Ce territoire, qui couvre 111 communes, est uni autour d'un objectif : concilier protection de la biodiversité, qualité de vie et développement durable.

Derrière cette reconnaissance, il y a un projet collectif, animé par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, et construit par les habitants, les élus, les

agriculteurs, les artisans, les associations, les acteurs économiques. Ensemble, ils montrent qu'il est possible de valoriser les ressources locales tout en préservant la nature et les paysages.

Pour les dix années à venir, cette désignation engage le territoire à renforcer la participation de tous autour de trois grands axes : protéger, développer durablement et transmettre.

Une belle façon de faire de notre territoire, le seul ainsi reconnu en Hauts-de-France, une source d'inspiration.

"Ce lien entre paysages, villages, rivières, habitants, savoir-faire et activités vient d'être reconnu à l'échelle mondiale."

LES TROPHÉES 2025 DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE UNESCO

Les Trophées 2025 sont en cours jusqu'au 13 juillet 2025 : une belle occasion de valoriser votre action qui participe à la protection et au développement durable du territoire.

N'hésitez pas à participer ! Le.s lauréat.s reçoivent chacun un prix de 1 000 euros pour développer leur projet. Candidature et exemple sur www.parc-opale.fr



En savoir plus

➤ Retrouvez la vidéo sur www.parc-opale.fr (Rubrique Le Parc naturel régional en vidéos)

La Réserve de biosphère Unesco marais audomarois – Aa – Hem – Flandre propose des animations pour toute la famille toute l'année, retrouvez toutes les infos sur le programme en ligne

//////// FONDS DE CONCOURS

Trois commerces 100% locaux à Campagne-lez-Wardrecques

Construites par la commune, trois cellules commerciales accueillent des nouvelles enseignes dans le centre du village, pour le plus grand plaisir des habitants.



50 000 €

versés par la CAPSO au titre de fonds de concours économique

Le chantier de construction d'un montant de 855 300 € HT a été financé par :

- Département du Pas-de-Calais : 40 000 €
- CAPSO (Fonds de concours) : 50 000 €
- Commune (restant) : 765 300 €

DEUX ENFANTS DU VILLAGE AU SERVICE DU BON PAIN

Après avoir tenu une boulangerie pendant cinq ans à Saint-Etienne, Frédéric Campion a choisi de revenir à ses racines et de s'associer avec son frère Fabien pour ce projet qui leur tenait à cœur. Boulangerie, pâtisserie, snacking (sandwichs, pizzas...), l'enseigne propose un large choix de produits 100% fait maison et issus de matières premières locales. Le succès est au rendez-vous depuis l'ouverture, et un premier emploi de vendeuse a déjà été créé.



"Au départ, on devait construire uniquement une boulangerie", explique Benoit Ageorges, maire de la commune. "L'objectif était de construire un commerce de proximité pour dynamiser le village". Mais face aux nombreuses sollicitations de commerçants, la commune décide d'élargir le projet et de racheter un terrain de la CAPSO. Ce sont finalement trois cellules commerciales qui voient le jour. "L'idée, avec ces cellules, c'était d'accueillir uniquement des commerces de proximité." On y trouve un toiletteur canin "Halt'O Poil", un commerce de restauration rapide "À l'emporter" et depuis fin avril la boulangerie pâtisserie "FC Campion", tant attendue par les habitants. "Tous les commerçants sont originaires de Campagne-lez-Wardrecques, c'est du 100% local !"

Un lieu de vie et de rencontre

Les commerçants sont locataires de ces cellules, situées à proximité de la salle des fêtes et de l'école du village. Un projet qui tombe à point nommé, alors qu'un lotissement de 52 logements doit sortir de terre d'ici deux ans. "On a aménagé également des chemins piétonniers pour faciliter l'accès à l'école et aux commerces." Des commerces très appréciés des habitants depuis leur ouverture, qui sont devenus des lieux de rassemblement et de partage. "Nous envisageons aussi de regrouper un boucher charcutier et un primeur itinérant à proximité des cellules commerciales". Des initiatives locales qui n'ont pas fini de régaler le village et les habitants des communes voisines.

LE FIL DE L'ACTU



**CROC LA VIE
EN CHIFFRES**
Site de Saint-Martin-
Lez-Tatinghem

125
clients livrés par jour

1500
repas livrés par jour
dans les crèches

11
salariés

////////// DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CROC LA VIE INAUGURE SA CUISINE CENTRALE À SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

Spécialisée dans la préparation et la livraison de repas 100% bio pour les crèches du Nord et du Pas-de-Calais, l'entreprise Croc La Vie a inauguré, au mois de mai, sa deuxième cuisine centrale, implantée à Saint-Martin-lez-Tatinghem.

Chez Croc la Vie, tout est pensé pour nourrir bien plus que les ventres des bouts de chou. L'entreprise accompagne les premiers pas de la diversification alimentaire, des saveurs aux textures. Créée en 2009 pour soutenir le développement des filières biologiques, Croc la Vie a depuis élargi ses enjeux : "On a développé une expertise sur l'accompagnement à l'alimentation de la petite enfance. Aujourd'hui, on a cinq menus différents pour les enfants entre 0 et 3 ans, avec des textures différentes, des apports différents. C'est quelque chose qu'on a amélioré au fur et à mesure." explique Guillaume Jourdain,

directeur de Croc La Vie. Au menu : des produits frais, de saison et très peu de surgelés. Tout est préparé sur place au sein de leur légumerie. "On a 40% d'approvisionnement local dont 60% sur les fruits et légumes. C'est difficile d'avoir plus car on a aussi cette mission d'avoir une offre diversifiée, ça fait partie de l'apprentissage alimentaire".

Un ancrage local, une vision durable

Pour Croc La Vie, ce deuxième site, qui emploie 11 salariés, répond à un double objectif : désengorger leur première cuisine, installée au sud de Lille et rapprocher la production des structures qu'ils livrent sur la Côte d'Opale. "Saint-Omer est un emplacement stratégique. Il nous permet de desservir facilement les Flandres comme le littoral. Et on a reçu aussi un superbe accueil de la CAPSO, et



Le nouveau bâtiment tout en bardage bois, avec la silhouette typique des usines du Nord. Panneaux photovoltaïques, chauffage au bois... La construction à faible impact environnemental a aussi été pensée pour le confort des salariés.

de l'agence Welcomer, qui nous ont aidé notamment à trouver un terrain et avec qui nous sommes en phase sur le concept d'efficacité écologique". Des propos que partage Laurent Denis, président de la CAPSO : "Croc La Vie a développé une offre qui répond aux attentes des parents, des habitants mais aussi des producteurs locaux engagés."

ZOOM SUR...



Mieux trier, mieux valoriser

Le biodéchet au cœur du changement

Depuis plusieurs années, la CAPSO déploie des solutions concrètes pour réduire les déchets à la source : composteurs individuels, sensibilisation, accompagnement des habitants... Pour renforcer cette démarche de réduction des déchets, de nouveaux dispositifs de compostage, accessibles à tous, seront prochainement déployés sur l'agglomération. Dans la continuité de cette dynamique et pour aller plus loin, l'agglomération mettra en place à partir de 2026 la TEOM incitative (TEOMI). Une évolution logique, pensée pour responsabiliser les usagers tout en valorisant les bons comportements. Trier mieux pour jeter moins, c'est la prochaine étape d'un engagement collectif en faveur d'une gestion durable des déchets.

////////// PRÉVENTION DES DÉCHETS

Des dispositifs accessibles à tous

Depuis janvier 2024, la loi impose le tri à la source des biodéchets. La CAPSO, engagée de longue date sur cet enjeu, propose déjà des solutions adaptées à tous. Elle renforce aujourd'hui son action en déployant de nouveaux dispositifs sur tout le territoire.



Les solutions de compostage existantes

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Aujourd'hui, environ 20 % des foyers de la CAPSO disposent déjà d'un composteur individuel. (➤ voir ci-contre pour faire une demande de composteur)

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

59 composteurs collectifs ont été installés sur le territoire, dans les quartiers ou les résidences. Ils permettent de partager un composteur commun pour valoriser leurs déchets organiques. Ces composteurs sont suivis régulièrement par des guides composteurs de la CAPSO.

LE COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT

19 établissements (écoles, collèges, lycées, EHPAD...) sont déjà dotés de composteurs mécaniques pour la valorisation de biodéchets issus de la restauration collective.

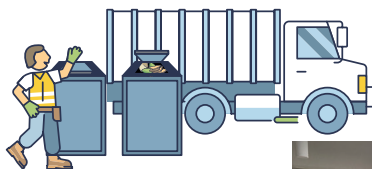
NOUVEAU

Déploiement des abris bacs

Des abris bacs à destination des habitants et les professionnels sont en cours d'installation. Ces abris bacs seront équipés d'un contrôle d'accès (via la carte "Pass Déchet"). Ils permettront aux habitants de déposer leurs déchets alimentaires qui seront ensuite collectés par la CAPSO pour être valorisés en compost et biogaz.

Pour les professionnels, l'accès se fera en apport volontaire et via un ramassage en porte à porte. Les communes éligibles* aux abris bacs sont : Aire-sur-la-Lys (hameaux exclus), Arques, Longuenesse, Saint-Omer (zone faubourgs et marais exclue), Saint-Martin-lez-Tatinghem (Tatinghem exclu), Blendecques, Wizernes.

* Afin de délimiter les communes pouvant être éligibles à la collecte des biodéchets, des règles de mise en oeuvre ont été établies selon quatre critères : densité de population par commune, taux d'habitats collectifs, nombre de logements sans jardin suffisant, gisement de biodéchets par commune.



Plus d'une centaine d'aires de compostage

NOUVEAU

Vous n'avez pas la possibilité d'installer un composteur individuel ? Sur le même fonctionnement que les bornes à papier carton, la CAPSO va déployer des aires de compostage collectif sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Elles seront dédiées uniquement à recevoir des déchets alimentaires (pas de déchets verts). Celles-ci seront en accès libre après inscription auprès du numéro vert pour les usagers des communes.

...Devenez référent local !

Afin d'accompagner les habitants, des référents locaux bénévoles de sites de compostage partagé seront formés par la CAPSO. Leurs missions ? Guider et informer les habitants autour de la bonne gestion des aires de compostage.

Intéressé(e) par ce rôle de proximité ?

➤ **Contacter le service collecte de la CAPSO pour en savoir plus !**

0 800 676 053

Service & appel gratuits

Des réunions publiques pour informer les habitants

Durant le mois de mars, la CAPSO a organisé six réunions publiques sur le territoire pour présenter aux habitants les différentes méthodes de compostage ainsi que les nouveaux dispositifs en cours de déploiement. À cette occasion, les participants pouvaient également retirer un ou deux composteurs individuels par foyer.





Accès aux déchèteries : une carte obligatoire à partir du 1^{er} octobre

Toujours dans une logique de réduction des déchets, et afin d'accompagner les usagers dans la réduction des apports en déchèterie, la CAPSO mettra en place, à partir du 1^{er} octobre, un forfait annuel dégressif du nombre de passages en déchèterie défini comme tel :

- 26 passages en 2026
- 22 passages en 2027
- 16 passages en 2028

Au-delà de ce forfait, un coût de 2€ par passage sera réclamé.

Chaque déchèterie du SMLA sera ainsi dotée de bornes d'accès en entrée. Les usagers auront deux possibilités d'accès :

> soit par une carte d'accès,

Pour les particuliers : la carte sera délivrée automatiquement par envoi postal. Pour les professionnels : il faudra en faire la demande sur l'adresse collecte-pro@ca-pso.fr

> soit via un QR Code sur leur smartphone, via l'application "Mon Tri" (➤ voir ci-contre). Avec cette carte, les habitants de la CAPSO et de la CCPL auront accès à toutes les déchèteries du SMLA.

Concernant les usagers du nord du territoire de la CAPSO (Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem-sur-la-Hem et Zouafques), ils auront toujours accès aux déchèteries du SEVADEC (ainsi qu'à celles du SMLA), également équipées de contrôles d'accès.

En savoir plus

Adresses des déchèteries du SMLA :

- > Arques : rue colbert, zone industrielle du lobel
- > Longuenesse : route des bruyères
- > Saint-Martin-lez-Tatinghem : rue du bras
- > Aire-sur-la-Lys : zone d'activité saint-martin
- > Dennebrœucq : lieu-dit le moulin à vent, rd 92°

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Une facturation plus incitative

À partir de janvier 2026, la CAPSO mettra en œuvre la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), qui remplacera la TEOM actuelle. Ce nouveau mode de calcul introduit une part variable en fonction de la quantité de déchets produits. Un dispositif équitable et une évolution logique, qui s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets.

Pourquoi la tarification incitative ?

Depuis 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose aux collectivités de réduire la quantité des déchets produits. Aujourd'hui, les habitants paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en fonction de la valeur locative de leur logement, sans lien avec leur production réelle de déchets. Ce nouveau dispositif "Produire moins pour payer moins", permettra d'optimiser au mieux les dépenses liées au coût du service grâce notamment à une baisse du tonnage à incinérer. La CAPSO s'est ainsi fixée l'objectif de réduire la quantité de déchets d'ordures ménagères à 155 kg par an et par habitant d'ici 2030, au lieu de 284 kg actuellement.

Une évolution progressive de la part variable

La TEOMI comprendra une part fixe à laquelle s'ajoutera une part variable, en fonction du volume du bac à ordures ménagères. Pour les premières années, la CAPSO a choisi de partir sur une part fixe à 80% et une part variable à 20%. La part variable augmentera progressivement tous les ans avec en parallèle une baisse de la part fixe.

Une "période test" au second semestre 2025

Pour permettre à chacun de se familiariser avec le fonctionnement de la TEOMI et d'évaluer le coût, l'usager aura la possibilité par l'application "Mon Tri" de faire l'évaluation de sa facture. (➤ voir ci-dessous).

DISPONIBLE
au 1^{er} août 2025

L'application « Mon Tri » pour mieux gérer vos déchets

Estimation du montant de votre facture, géolocalisation des bornes, accès en déchèterie, calendriers de collecte, demande de composteurs... Retrouvez l'ensemble de vos services de gestion des déchets avec l'application "Mon tri", et facilitez vos démarches liées à la tarification incitative.

En savoir plus
Télécharger gratuitement l'application

DISPONIBLE SUR
Google play

Télécharger dans
l'App Store



Comment calculer ma future facture ?

En 2026 (année de transition)

VOTRE FACTURE SERA BASÉE SUR :

- Une part fixe (valeur locative $\times$ taux)
 - Une part variable uniquement basée sur le volume du bac (voir tableau ci-dessous)
 - Un forfait déchèteries de 26 passages par an.
- Au-delà, chaque passage sera facturée 2€ (voir encadré p.16)

Exemple

- Je possède un bac de 120 litres et ma part fixe est de 150,4€

Je paierai :

$$\begin{aligned}
 &150,4€ \rightarrow \text{part fixe } (1) \\
 &+ 39€ \rightarrow \text{part variable : forfait} \\
 &= 189,4€ \text{ d'un bac de 120 litres}
 \end{aligned}$$

Forfait de la part variable

Le montant du forfait dépend de la taille du bac

Taille des bacs	Forfait
120	39€
180	58€
240	77€
360	116€
770	248€

En 2027

VOTRE FACTURE SERA BASÉE SUR :

- Une part fixe (TEOM)
 - Une part variable en fonction à la fois du volume du bac mais également du nombre de levées réalisées avec un forfait de 22 levées
 - Un forfait déchèteries de 22 passages par an.
- Au-delà, chaque passage sera facturée 2€ (voir encadré p.16)

Exemple

- Je possède un bac de 120 litres et ma part fixe est de 150,4€
- Je sors mon bac 22 fois

Je paierai :

$$\begin{aligned}
 &150,4€ \rightarrow \text{part fixe } (1) \\
 &+ 39€ \rightarrow \text{part variable : forfait} \\
 &= 189,4€ \text{ d'un bac de 120 litres}
 \end{aligned}$$

UNE ADAPTATION PROGRESSIVE EN 2026

Pour l'année 2026, seul le volume du bac sera pris en compte dans le calcul de la part variable, et non le nombre de levées.

Cette période vous permettra ainsi de modifier vos habitudes, et de réduire vos déchets de manière progressive.

Si le nombre de levées est supérieur au forfait, vous ne serez donc pas pénalisés.

À partir de 2027, la part variable intégrera le nombre de levées du bac et un système de bonus / malus sera mis en place.

(voir ci-contre)

MISE EN PLACE DU BONUS MALUS

Pour 2027, le forfait comprend 22 levées avec un bonus malus plafonné à 4 levées en plus ou moins avec :

- Un bonus pour les usagers qui sortiront moins leur bac que prévu dans le forfait
- Un malus pour les usagers qui sortiront plus leur bac que prévu dans le forfait

Bonus* : Si je sors mon bac 18 fois, je paierai 177,4€

Malus* : Si je sors mon bac 26 fois, je paierai 201,4€

*Estimations au 1^{er} juillet 2025. Les montants du bonus et du malus peuvent évoluer d'ici 2027.

(1) OÙ RETROUVER LE MONTANT DE MA PART FIXE ?

Taxes foncières 2024		Commune	Spécificité de la commune	Taux de la taxe foncière	Taux de la taxe d'habitation	Taux de la taxe sur la valeur ajoutée	Taux de la taxe sur le revenu	Taux de la taxe sur le chiffre d'affaires	Taux de la taxe sur le droit de succession	Taux de la taxe sur le droit de mutation	Taux de la taxe sur le droit de succession	Taux de la taxe sur le droit de mutation
Propriétés bâties	Taxe 2023	20,16 %		0,196 %	9,4%*	1,56 %						
	Taxe 2024	38,72 %		0,175 %		1,80 %						
	Adresse											
	Base											
Cotisation	Adresse											
	Cotisation											
	Cotisation 2023											
	Cotisation 2024											
Taxes	Taxe 2023											
	Taxe 2024											

Base locative du logement

$$\begin{aligned}
 &\text{TEOM :} \\
 &1600 \\
 &\times 0,094 \\
 &= 150,4
 \end{aligned}$$

Ce chiffre est inscrit sur votre avis d'imposition de taxe foncière dans la colonne « Taxe Ordures Ménagères ». Dans l'exemple de taxe foncière ci-dessus, la part fixe (TEOM) est de 150,4€.

*Le taux dépend des communes sans collecte de déchets verts ou des communes avec la collecte des déchets verts en apport volontaire ou des communes avec la collecte des déchets verts en porte à porte



////////// ATTRACTIVITÉ

"WELCOMER" : LE PAYS DE SAINT-OMER OUVRE GRAND SES PORTES

Depuis février dernier, le Pays de Saint-Omer s'est doté d'une nouvelle marque de territoire, à la fois fédératrice et ambitieuse. Un nouveau levier pour affirmer notre identité, cultiver la fierté locale et séduire au-delà de ses frontières.

Un territoire où qualité de vie, dynamisme et convivialité se rencontrent

Donner une nouvelle impulsion au territoire et affirmer ce qui fait sa singularité et sa force : c'est le pari relevé par la CAPSO, la CCPL et l'agence d'attractivité *Welcomer* (anciennement SOFIE) avec le lancement de la marque de territoire, "Welcomer". À l'heure où les territoires sont en compétition pour attirer touristes, talents, investisseurs ou

étudiants, il ne suffit plus de bien vivre ici : il faut aussi le faire savoir. Welcomer, c'est cette volonté de mieux se raconter. L'enjeu n'est pas de se déclarer meilleur que les autres, mais de dire haut et fort ce qui rend le Pays de Saint-Omer unique : un patrimoine d'exception, une nature préservée, une économie dynamique et innovante, un agenda riche en événements et une vie culturelle foisonnante.

Le pays de tous les possibles !

Pourquoi Welcomer ? Parce qu'ici, on accueille. Des visiteurs, des entrepreneurs, des projets... et même des idées nouvelles. Cette marque incarne une posture : celle d'un territoire ouvert, chaleureux, où chacun peut trouver sa place. Elle s'adresse aux habitants ou futurs habitants, aux entrepreneurs, aux étudiants, aux touristes... Tous ceux qui, à leur manière, participent à faire rayonner

le Pays de Saint-Omer. Bien plus qu'un logo, Welcomer incarne un message fort : celui d'un territoire d'opportunités, qui soutient les projets locaux et où toutes les initiatives sont possibles.

Un site internet dédié

Que l'on soit entrepreneur, étudiant ou habitant du territoire, vous trouverez toutes les infos sur le site internet *Welcomer* : implanter son entreprise, se loger, les offres de formation, les événements, les clubs et associations sportives, les actualités du territoire...

**En savoir plus**www.welcomer.com

DÉCRYPTAGE

Le doré évoque la **fiabilité**, la **sérénité** et le **pouvoir fédérateur du territoire**, tandis que le violet insuffle une touche d'audace, de dynamisme et de curiosité.

L'arbre, protégé dans cette fenêtre aux larges horizons pousse de manière **assurée**. Le port du tronc est bien stable et ses branches évoquent une dynamique plus affirmée.

LE PAYS DE SAINT-OMER

WELCOMER

INFINIMENT

Le "O" fait écho à un abri, un lieu privilégié pour **le développement de de notre territoire**. Il se comporte comme un incubateur capable de nourrir et de faire grandir un arbre, symbole d'ancrage dans un contexte historique et géographique.

Les 4 piliers de la marque Welcomer

L'AUTHENTICITÉ

Dans notre territoire, la simplicité et la sincérité des relations humaines sont essentielles. La nature est respectée et célébrée.

L'AUDACE

Nous sommes animés par une dynamique d'innovation constante, encouragée par le courage et la créativité, pour relever les défis et saisir de nouvelles opportunités.

L'ENGAGEMENT

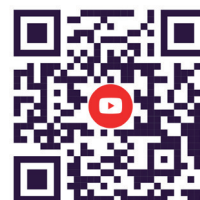
Notre vision à long terme est portée par des actions concrètes pour un avenir durable, répondant aux grands enjeux sociétaux et environnementaux.

L'ÉQUILIBRE

Nous offrons un environnement propice à l'épanouissement et un cadre de vie préservé, basé sur le juste milieu entre vie personnelle et professionnelle, incluant le développement économique.

Welcomer est une invitation à découvrir votre nouveau chez vous, un nouveau territoire des possibles.

Laurent Denis
Président de la CAPSO



➤ Voir la vidéo sur la marque de territoire

////////// PATRIMOINE

OUVERTURE DU MOULIN MANNESSIER DE FAUQUEMBERGUES

UN LIEU LUDIQUE
ET INÉDIT POUR
DÉCOUVRIR L'HISTOIRE
LOCALE

Ce monument identitaire de la vallée de l'Aa est désormais restauré et ouvert pour accueillir les visiteurs curieux d'histoire et de machinerie.

En production depuis le XII^e siècle, le moulin Mannessier devenu minoterie cesse son activité en 1978, avant d'être cédé à la collectivité publique. C'est en 2022 que la CAPSO décide de rénover le bâtiment afin de lui donner une seconde vie : en faire un équipement culturel, pédagogique et ludique, avec le concours du Comité d'Histoire du Haut-Pays qui s'est vu confier, depuis le 5 avril, la mission d'animer le lieu.

La Fabrique, une scénographie ludique

Au cœur de l'ancienne usine, cinq plateaux escamotables vous invitent à (re)découvrir la minoterie dans son contexte historique local, tout en explorant les savoir-faire et techniques de la meunerie et des moulins qui sont à l'origine de l'essor économique des vallées de l'Aa et de la Lys. Une visite originale intégrant des jeux de manipulation, dans une ambiance conviviale assurée !

La boutique éphémère, une vitrine de proximité

Une boutique éphémère pourra être mise à disposition des artisans et commerçants locaux pour vendre et valoriser les productions locales ou en lien avec les métiers d'art.



*Une visite originale
intégrant des jeux de
manipulation, dans une
ambiance conviviale
assurée !*

La Centrale, une unité de production hydroélectrique

Avant 1900, le moulin Mannessier produisait sa propre électricité. Une vocation qu'il retrouvera prochainement, avec la production d'une énergie basée sur la force de l'eau.



CE QUI VOUS ATTEND POUR CETTE PREMIÈRE SAISON...

En plus des visites commentées hebdomadaires, le Moulin Mannessier vous ouvre ses portes lors d'animations pour petits et grands : ateliers, jeux, contes, expositions, circuits... La saison sera ponctuée d'événements, avec quelques surprises aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ou à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, et une clôture festive à la Saint-Winnoc fin octobre !



En savoir plus

Le moulin Mannessier
373 Avenue Roland Huguet, 62560 Fauquembergues
> Gratuit / Ouvert d'avril à octobre
> Visite accompagnée uniquement



➤ **Réservation obligatoire**
<http://www.histoirehautpays.com/le-moulin-mannessier>

📱 **Le Moulin Mannessier**
06 59 08 25 46 / moulin.mannessier@gmail.com

J'AGIS MAINTENANT

////////// SOLIDARITÉ

Ordonnance verte : agir pour la santé des femmes enceintes et des tout-petits



Dans le cadre de son engagement en faveur de la santé environnementale et de la lutte contre les inégalités sociales de santé, la CAPSO déploie une nouvelle action expérimentale : l'Ordonnance Verte.

Ce dispositif innovant s'inscrit à la croisée de plusieurs politiques locales majeures : le Contrat Local de Santé 3, le Projet Alimentaire Territorial, la Politique de la Ville et la dynamique nationale des "1 000 Premiers Jours de l'enfant".

Prévenir, sensibiliser, accompagner

L'action s'adresse aux femmes enceintes résidant dans les villes d'Arques, Aire-sur-la-Lys, Longuenesse et Saint-Omer. L'objectif est clair : réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien (plastiques, cosmétiques, produits ménagers, emballages alimentaires) et connues pour

perturber le développement du fœtus et la santé des jeunes enfants. Ainsi l'Ordonnance Verte associe deux volets complémentaires :

- Des ateliers de sensibilisation, centrés sur l'identification des sources d'exposition et les gestes à adopter pour les éviter. Deux de ces ateliers sont animés par des professionnels de la nutrition afin d'accompagner les changements vers une alimentation plus saine et plus sûre.
- La distribution hebdomadaire de paniers de fruits et légumes bio pour soutenir concrètement l'accès à des produits alimentaires de qualité et inciter aux changements de comportements.

Une démarche territoriale et partenariale

Ce dispositif, qui vise à accompagner environ 130 femmes est conduit par la CAPSO, en partenariat avec la CAF, les services de PMI, les professionnels

Le Contrat Local de Santé, c'est quoi ?

Il s'agit d'un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la CAPSO, dans le but de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Cette politique consiste à rendre attractif le territoire et ainsi accueillir l'installation de professionnels de santé, à accompagner les habitants dans leur parcours de santé et à promouvoir la santé (prévention, l'éducation à la santé...).

de santé et les centres sociaux qui accueillent cette action engagée dans l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Les premières distributions de paniers ont débuté le 22 mai dernier, marquant le lancement opérationnel de ce programme pilote. L'action bénéficie d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à projets « Une seule santé », porté par l'ARS, la DRAAF et l'ADEME, permettant de couvrir une large part du budget sur deux années de fonctionnement.

Une ambition pour le territoire

À travers cette action, la CAPSO poursuit un objectif de fond : créer un environnement plus favorable à la santé dès les premiers instants de la vie, en agissant à la fois sur la prévention, l'alimentation, et l'éducation à la santé. L'Ordonnance Verte s'inscrit ainsi dans une stratégie plus globale, croisant les enjeux de santé publique, de transition écologique et de justice sociale.

OÙ SORTIR ?

Expérience jeu : L'archéojeux

Jusqu'au dimanche 28 septembre

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE, THÉROUANNE

La Maison de l'Archéologie se transforme en un fantastique terrain de jeux pour les enfants et les familles. Venez découvrir le métier d'archéologue et les collections de la Maison de l'Archéologie en vous amusant : tapis d'éveil, jeux de société et d'adresse, quiz, puzzles, jeux de réflexion, expériences sensorielles, dessins, collages, coloriages... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Notre nouvel espace ludique vous attend durant tout l'été.

➤ Renseignements :

Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi et dimanche de 14h à 17h.

Tout public. Accès libre et gratuit.

maisons-pah@aud-stomer.fr / 06 43 85 15 47

Atelier pour tous : Esquisses en jardin

Jeudis 17 et 24 juillet,
7 et 21 août à 14h

MAISON DU PATRIMOINE, SAINT-OMER

Au cours d'une visite guidée du jardin public de Saint-Omer, laissez-vous inspirer par l'élégance du jardin à la française et la folie du jardin à l'anglaise. Crayon en main, prenez le temps d'en croquer certains éléments. A l'issue de la promenade, embarquez pour un moment convivial à la Maison du Patrimoine au cours duquel vos croquis deviendront dessins.

➤ Renseignements :

Durée : 2h30. Tout public. Gratuit.

Réservation obligatoire sur l'agenda en ligne du site de L'Agence : www.aud-stomer.fr/agenda

Journées européennes du patrimoine

Du 19 au 21 septembre

Avec le thème « Patrimoine architectural », l'édition 2025 met à l'honneur la pluralité de patrimoines qui façonnent nos paysages et notre histoire. Ils sont des témoins essentiels de notre mémoire collective, à l'échelle locale, nationale et européenne. À Saint-Omer et dans les communes voisines, L'Agence proposera des rendez-vous inédits et visites insolites. Des ouvertures exceptionnelles seront prévues.

➤ Renseignements :

Programme détaillé bientôt disponible sur le site aud-stomer.fr



> DU 16 MAI AU 1^{ER} OCT.

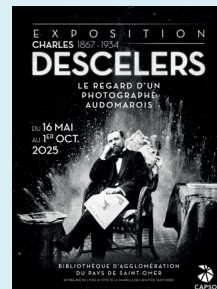
CHARLES DESCELERS, (1867-1934) LE REGARD D'UN PHOTOGRAPHE AUDOMAROIS BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Réunissant plus de 3 500 photographies, le fonds de la famille Desceliers nous offre un panorama de la vie audomaroise entre les années 1890 et 1920. À travers cette exposition, venez parcourir des galeries de portraits, de paysages, de scènes de vie... immortalisées par un photographe amateur, Charles Desceliers. C'est également l'occasion de mettre en relation certains de ses clichés avec des documents d'archives afin d'approfondir quelques thématiques : le procès de la bande Pollet, les militaires à Saint-Omer, les fêtes d'aviation, etc.

➤ Renseignements :

Tout public - Gratuit

Contact : 03 74 18 21 00 - contact.bibagglo@ca-pso.fr



> DU 2 JUIL. AU 10 SEPT.

LE MOULIN MANNESSIER COMITÉ D'HISTOIRE DU HAUT-PAYS FAUQUEMBERGUES

Venez découvrir une scénographie inédite dédiée à l'histoire locale et aux moulins à eau des vallées de l'Aa et de la Lys ! L'ancien moulin à farine de Fauquembergues a déplacé une partie de ses machines pour vous inviter à découvrir l'histoire locale de la meunerie. En version intégrale (1h30) ou thématique (45 min), participez à cette visite ludique et conviviale !

➤ Renseignements :

Tout public - Gratuit - 15 personnes

Réservation obligatoire : www.histoirehautpays.com/reservation-des-visites

Informations : moulin.mannessier@gmail.com - 06 59 08 25 46



> SAM. 12 JUIL. | DE 13H30 À 17H

BROCANTE DU LIVRE BAPSO - SAINT-OMER

Elle est devenue un incontournable de nos étés. La brocante est de retour cette année encore ! Venez fouiller, piocher, dénicher ce qui vous plaît. Documentaires, albums, BD, romans, revues, et plus encore vous attendent. Possibilité de faire une pause gourmande ! N'oubliez pas de prévoir cabas ou sacs personnels pour ramener vos trésors à la maison.

➤ Renseignements :

Tout public - Entrée gratuite - Mise à prix : 1€ pièce

Contact : contact.bibagglo@ca-pso.fr - 03 74 18 21 00



OÙ SORTIR ?

> VENDREDI 25 JUILLET | 19H À 22H

**FESTIVAL LES TRAVERSÉES**Festival itinérant de musiques actuelles
RACQUINGHEM

En partenariat avec le service culture de la CAPSO

« Les Traversées » est un projet musical itinérant à bord de la péniche Urban Boat, qui parcourt les Hauts-de-France avec des résidences artistiques et concerts. Découvrez deux artistes : Alzamün, un trio mêlant rock, jazz, musique orientale et pop britannique, et Froé Char, à l'univers sombre et captivant. Une atmosphère brumeuse et magique se crée au fil de l'eau, offrant un voyage sonore original au cœur du territoire.

➤ Renseignements :

Tout public - Gratuit

Contact : 03 74 18 20 15 - serviceculture@ca-pso.fr

> SAM. 2 AOÛT | 12H

CONCERT DU MARCHÉ TRIBUNE D'ARTISTES
CATHÉDRALE DE SAINT-OMER

Les concerts du marché de Tribune d'Artistes offrent 30 minutes de musique conviviale, invitant le public à découvrir l'orgue et la richesse de la Cathédrale, tout en annonçant le festival Orgue et Compagnies de l'automne.

➤ Renseignements :

Tout public - Gratuit - 200 personnes

Contact : tribunedartistes@gmail.com - tribune-dartistes.org



> DIM. 17 AOÛT | 15H30

CIRCUIT À PIED : LE CENTRE HISTORIQUE DE SAINT-OMER
7 PLACE VICTOR HUGO, SAINT-OMER

Partez à la découverte de quatorze siècles d'histoire et de patrimoine ! En compagnie d'un guide-conférencier, explorez le centre-ville de Saint-Omer et ses principaux monuments qui ont façonné l'histoire de la ville.

➤ Renseignements :

Tout public - 5,50€ / 3,50€ / pour les 15-25 ans

Étudiants / Gratuit (- 15 ans) et les demandeurs d'emplois - 25 personnes
Réservation obligatoire à l'office de tourisme et des congrès du Pays de Saint-Omer ou en ligne sur www.tourisme-saintomer.com rubrique billetterie

> DU 12 AU 13 SEPT.

FESTIVAL FULLDOME (4^E EDITION)
LA COUPOLE - RUE ANDRÉ CLABAUX, WIZERNES

La Coupole organise la 4e édition du Festival Fulldome les 12 et 13 septembre. Dix films internationaux seront projetés au Planétarium 3D, entre science et art visuel. Des visites des coulisses sont prévues à 10h et 18h30. Dès 19h, profitez d'un repas ou de planches à partager. À 20h30, assistez aux projections et votez pour votre film préféré !

➤ Renseignements :

Tout public - Projections des films en compétition :

8€ la soirée / 15€ les deux / Gratuit (- 4 ans). Visites des coulisses du Planétarium - Gratuit pour les participants au festival - 3€ pour les visiteurs extérieurs

Tarifs selon formule - détails disponibles sur place

Réservation : evenements@lacoupole.com - 03 21 12 27 27

> SAM. 13 SEPT. | DE 16H30 À 17H30

SÉANCE DE BEER YOGA
MUSÉE SANDELIN - SAINT-OMER

Envie de détente ? Essayez le Beer Yoga dans le jardin du musée ! Une séance ludique mêlant yoga et dégustation de bière en pleine conscience. Pas besoin d'être yogi, juste curieux et prêt à se faire plaisir. Céline de @beeryogafrance animera la séance avec convivialité. Buvez en conscience tout en prenant soin de vous. En cas de pluie, repli prévu en salle Jacques Durand.

➤ Renseignements :

Public adulte - Gratuit - 20 personnes

Réservation auprès du musée Sandelin : billetterie en ligne - 03 21 38 00 94
musees-accueil@ville-saint-omer.fr

JUILLET > AOÛT
Ciné plein-air

GRATUIT



VENDREDI 4 JUILLET | 22H30

UN P'TIT TRUC EN PLUS | TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

Comédie d'Artus - France - 2024 - 1h39

Parking du complexe sportif et culturel

VENDREDI 11 JUILLET | 22H30

LA FAMILLE HENNEDRICK | FLÉCHIN

Comédie de Laurence Arné - France - 2024 - 1h38

Cour de l'école

VENDREDI 22 AOÛT | 21H30

LE RÈGNE ANIMAL | ROQUETOIRE

Drame fantastique de Thomas Cailley

France - 2023 - 2h10 - Parking de la salle des sports

MARDI 29 AOÛT | 21H30

CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE | THIEMBRONNE

Comédie fantastique de Tim Burton

USA - 2005 - 1h55 - Stade de foot



➤ Renseignements :

Réservation obligatoire sur billetterie.fr
Buvette et petite restauration sur place
Area : 03 74 18 20 26
contact.area@ca-pso.fr

DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS

GRATUITES

FÊTE du Sport

+ DE 40
DISCIPLINES

30/31
AOÛT 2025

10H → 18H

SCENEO
LONGUENESSE

AVEC LES
ASSOCIATIONS SPORTIVES
DU PAYS DE SAINT-OMER

PLUS D'INFOS SUR WWW.CA-PSO.FR

 DECATHLON

 **Office IS**
intercommunal des sports
Agglomération du Pays de Saint-Omer

 **CAPSO**
COMITÉ ASSOCIATION
DU PAYS DE SAINT-OMER